

BOISSY

SAINT-LÉGER

le MAG

JUIN/JUILLET
2023

180

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

POUR UNE GESTION VERTUEUSE
DES ESPACES VERTS

P. 19





Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE



Forum emploi 4



La boutique éphémère est ouverte 8



Le Centre social a déménagé 16



Pour une gestion vertueuse des espaces verts 19



Jacques Prévert fête la fin de l'année 23

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 14

FOCUS 19

ENFANCE 21

JEUNESSE 24

VIE ASSOCIATIVE 25

PORTRAIT 26

DROIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« ... le combat se poursuit pour faire entendre nos attentes légitimes afin de protéger notre environnement et la santé de tous les Boisséen.ne.s... »

Nuisances aériennes et sonores

- Après être parvenu à faire étendre le périmètre du PGS (Plan de Gène Sonore) dans notre ville et rendre ainsi éligible un plus grand nombre de constructions à l'aide à l'insonorisation et après avoir apporté notre contribution pour repousser les velléités de l'État visant à privatiser ADP ; nous poursuivons notre soutien aux associations de défense des riverains de l'aéroport d'Orly. C'est ainsi que nous venons d'organiser une réunion publique avec OYE 349 et DRAPO pour échanger sur les nuisances aériennes et les actions à mener pour nous protéger du bruit.

Il en va de votre santé...

Convaincus des effets néfastes du bruit des avions sur la santé des Boisséen.ne.s et conformément aux engagements pris en 2020, nous poursuivons notre combat pour faire entendre notre voix et pour que soient prises en compte nos exigences :

- de plafonnement du trafic d'Orly à 200 000 mouvements annuels,
- d'allongement significatif du couvre-feu,
- d'interdiction des avions les plus bruyants,
- de définition d'objectifs de réduction du bruit aérien et du nombre d'habitants impactés par les nuisances sonores,
- de réduction de l'impact climatique du secteur aérien en France et en Île-de-France.

C'est dans ce but que j'ai proposé à notre Conseil municipal du 29 juin d'approuver la délibération que vous retrouverez sur ville-boissy.fr.

J'ai par ailleurs signé deux lettres ; la première adressée à Madame la Première Ministre Elisabeth Borne pour lui demander de se conformer à l'injonction du Conseil d'État et de désigner une autorité indépendante pour mener les travaux de lutte contre la pollution sonore générée par le trafic aérien de l'aéroport d'Orly. **La seconde, en date du 21 juin et cosignée avec de nombreux.ses maires, envoyée à Madame la préfète du Val-de-Marne pour l'interpeller suite à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) du 9 juin dernier et à l'aube de l'établissement du prochain Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour relayer les demandes formulées en votre nom dans le vote que j'ai proposé à notre conseil municipal.**

Comme vous le constatez, le combat se poursuit pour faire entendre nos attentes légitimes afin de protéger notre environnement et la santé de tous les Boisséen.ne.s et plus largement des riverains de l'aéroport.

En attendant, je vous souhaite un bon repos estival, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous sur les nombreuses animations de l'été.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Forum emploi

Pour sa treizième édition, plus de 450 personnes ont visité le Forum de l'emploi le 23 mai dernier. Un chiffre qui démontre d'année en année l'importance et l'utilité de cet événement dédié au monde de l'emploi : recrutement, coaching, conseil en image, job dating... ❶ ❷

Permis piéton

Début mai, Régis Charbonnier, Maire de Boissy, Jacqueline Pichon, élue à la sécurité et Pascal Alvarez, chef de la police municipale, se sont rendus dans les écoles de la ville afin de remettre aux enfants de CE2 leur permis piéton, obtenu après examen. Ici à l'école des Sacrés-Coeurs. ❸

La théâtralité du tango

Couleur Tango le 30 mars. Les élèves des écoles de Rostand A CM1, Rostand B CM2, Prévert A CP-CE1, Prévert B CE2 et l'IME ont passé un bel après-midi et ont pu libérer leurs «Tang'émotions». Ils ont chanté avec les musiciens, tapé le rythme du tango, découvert de nouveaux instruments (comme le bandonéon). ❹ ❺

Commémoration

Lundi 8 mai avait lieu la commémoration du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, en présence des élus de la ville, des associations d'Anciens combattants, des élèves des écoles et des collèves, des conseillers du Conseil municipal des enfants et du Conseil des jeunes. Le BSL orchestre assurait les parties musicales. ❻

Concert de printemps

Dimanche 16 avril, le concert des ensembles à cordes et de l'Orchestre Symphonique des Conservatoires de Boissy-Saint-Léger et de Limeil-Brevannes nous a offert un grand moment de musique avec un répertoire varié. Classique, musiques actuelles, musique de film : il y en avait pour tous les goûts. Le public était conquis. Un grand bravo aux élèves et aux enseignants. ❼





Fête de la musique

Beaucoup de monde pour la Fête de la musique qui offrait cette année encore une programmation riche et variée à travers de nombreux styles musicaux, rap et reggae, musique actuelle ou classique, soul et pop. Côté restauration, la Churrasqueira Costa et Best Thai Kitchen étaient présents pour régaler les spectateurs. Une belle soirée qui s'est achevée aux alentours de minuit. ① ② ③

Une page se tourne au Centre social

Après plus de 40 ans d'histoires et de souvenirs, l'équipe du Centre social a invité les Boisséens à revivre l'inauguration du bâtiment en 1982 à travers un spectacle interactif préparé par La Relève Bariolée. Du rire, mais aussi de l'émotion, pour la dernière ouverture de ce lieu emblématique de Boissy. ④ ⑤

Démolition de l'ancienne tour Adoma

Mardi 23 mai a eu lieu le "premier coup de pelle" qui inaugurait la démolition de l'ancienne tour Adoma construite dans les années 70, en présence de M. le Maire, de l'équipe municipale et des représentants des différents partenaires : la SADEV, Adoma et Eiffage. ⑥

Bal participatif

Samedi 3 juin, l'école de musique faisait son BAL à la Salle de la Ferme : beaucoup de monde pour cette soirée festive où chacun a pu s'essayer au rock, à la salsa, au disco et plus, accompagné par les musiciens du conservatoire. Avec la participation du BSL Orchestra et d'associations culturelles boisséennes. ⑦





La Boutique éphémère est ouverte !

Le billet de l' élu



Jacques Djengou,

Conseiller municipal
délégué au
Commerce

Boutique éphémère : l'impossible devient possible.

Le projet de la boutique éphémère tant attendu par les Boisséens devient réalité depuis le 16 mai 2023, au 15 rue de la Paris.

Les boutiques éphémères remportent un franc succès dans la plupart des communes où elles voient le jour.

Ce succès est en partie dû à la mobilisation de leurs concitoyens.

Comme l'attente accroît le plaisir, c'est l'occasion pour les Boisséens de soutenir massivement ce nouveau concept



qu'est la « Boutique Ephémère » en la visitant régulièrement.

Le 23 mai, Jacques Djengou, conseiller municipal délégué au Commerce a rendu visite à Valérie Chouaoui, fondatrice de Siane bijoux et toute première occupante de la boutique éphémère si-

tuée 15 rue de Paris. Valérie était ravie des prestations qu'offre la boutique, tant au niveau de l'agencement, des équipements et de l'éclairage, avec une première semaine d'ouverture qui s'est avérée « au-delà de ses espérances ». Le calendrier complet est disponible sur le site de la ville.

3 juillet > 30 octobre chez Boutique Éphémère - 15 rue de Paris

DU 03 au 10 JUILLET

TENDANCE NATURELLE / ELISABETE BLONDELLE

Epicerie fine et artisanat espagnol et miels

DU 10 au 17 JUILLET

IFONG

Bijoux, vêtements, art déco, ambiance orientale-asie

DU 21 au 28 AOUT

Régine ETIENNE

Vêtements et accessoires WAX

DU 04 AU 11 SEPTEMBRE

SIANE

Bijoux

DU 11 au 18 SEPTEMBRE

BINET ELORA

Vêtements

DU 18 au 25 SEPTEMBRE

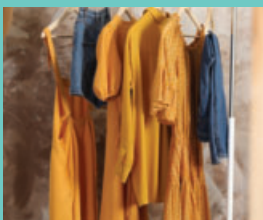
ABY GARDNER

Vêtements et bijoux assortis

DU 02 au 09 OCTOBRE

GUILMONT ELORA

Vêtements



DU 09 au 16 OCTOBRE

LA BRETAGNE EN BALADE

Vente de produits artisanaux bretons

DU 16 au 23 OCTOBRE

AUX MILLE ET UNE HUILE

Cosmétiques éthiques orientales naturelles biologiques

DU 23 au 30 OCTOBRE

ACTU'SHOP

Vente d'accessoires de mode



“Faites éco” au Centre social



Le samedi 13 mai, c'était « Faites Eco », le vide grenier solidaire organisé au profit des Restos du Cœur par le Centre social et ses partenaires. Bonnes affaires et animations autour des éco-gestes étaient au rendez-vous sous un beau soleil de printemps.

Ciné-Débat autour des médias au Cinéma Le Forum

Le vendredi 9 juin, le Comité Boisséen du Mouvement de la Paix a animé la soirée autour de la projection publique du documentaire « En toute liberté : une radio pour la paix » du réalisateur Xavier de Lauzanne au cinéma Le Forum.

Le documentaire, sorti en mars 2023, évoque, au nord de l'Irak, l'engagement de 7 jeunes journalistes de différentes confessions qui s'associent pour créer une radio militante pour la paix. Radio-Al-Salam, affranchie des influences politiques et religieuses, tend son micro aux citoyens en quête de solutions pour obtenir la fin des hostilités et le retour à la paix.

Ce film a permis de nourrir un débat sur la place des médias dans les situations de conflits. Médias aux ordres du pouvoir ou pas. Médias d'opposition manipulés ou pas. Quelle valeur accorder à l'information ? Hors situations de conflits, se pose la question de la liberté de l'information. Se pose également la question



de l'indépendance des médias au regard de ceux qui les détiennent.

Ce ciné-débat s'est tenu avec la participation de Philippe Lefevre, Président du Comité Boisséen du Mouvement de la Paix, d'Edith Boulanger, rédactrice en chef du magazine Planète Paix et un responsable d'Acrimed (Association Critique Médias).

Boissy plage ouvre ses portes dans 2 semaines !

Cette année, Boissy plage prendra ses quartiers au stade Marcel-Laveau du 15 juillet au 6 août, avec comme à l'accoutumée des nocturnes chaque samedi jusqu'à 22h. Boissy plage sera ouvert mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h30 à 19h, mercredi de 10h à 19h, samedi 10h à 22h.

Renseignements auprès de la Direction de l'action culturelle au 01 45 10 26 99



Le retour gagnant du vide greniers

Le samedi 3 juin, après deux années sans édition pour cause de covid, c'était le grand retour du vide greniers de Boissy.

Beaucoup de monde tout au long de la journée et sous un chaud soleil pour dénicher les trésors cachés et les bonnes affaires dissimulés parmi les stands : vêtements vintage, bibelots anciens, livres, meubles d'époque et bien d'autres objets encore. Le matin, le BSL Orchestra s'est installé dans le parking de l'orangerie pour donner un concert de musiques variées.

En milieu d'après-midi, c'était au tour des rythmes entraînants de la battucada du conservatoire de Boissy-Limeil de résonner dans les rues, apportant une ambiance festive et joyeuse.

Une excellente journée de l'avis de tous, rendez-vous l'année prochaine !



Appelez-la la Résidence Sociale Colette Colvin

Le 27 juin, à l'heure où nous mettons sous presse, Boissy s'apprête à inaugurer la nouvelle résidence sociale qui portera désormais le nom de Claudette Colvin. Cette décision rend hommage à une femme remarquable, connue pour son courage et sa contribution significative à la lutte pour les droits civiques aux États-Unis.

Claudette Colvin, née le 5 septembre 1939 à Montgomery, en Alabama, est une figure emblématique de l'histoire afro-américaine. À l'âge de seulement 15 ans, elle a marqué les esprits en refusant de céder sa place à une femme blanche dans un autobus, en violation des lois de ségrégation raciale connues

sous le nom de lois Jim Crow. Cet acte de résistance, survenu le 2 mars 1955, a fait de Claudette Colvin la première femme afro-américaine à poser ce geste courageux. Bien que son histoire ait été quelque peu éclipsée par celle de Rosa Parks, son rôle dans l'avancée des droits civiques est aujourd'hui réévalué et reconnu. Son acte de désobéissance civile a contribué à remettre en question les lois ségrégationnistes et a ouvert la voie à des changements sociaux importants. Le choix de baptiser le nouveau foyer Adoma de Boissy-Saint-Léger du nom de Claudette Colvin n'est bien sûr pas anodin. Il célèbre le courage d'une femme et de son engagement en faveur de l'égalité et de la justice sociale. C'est aussi envoyer un message fort sur l'importance



Claudette Colvin à l'âge de 15 ans. Elle est aujourd'hui âgée de 85 ans.

de la lutte contre toutes formes de discrimination et d'injustice et le respect des valeurs d'égalité et de respect qui étaient chères à Claudette Colvin, et qui sont également celles de la ville de Boissy et d'Adoma.

Wilfried Florentin, champion au destin brisé

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le dimanche 30 avril le décès de Wilfried Florentin, grand espoir de la boxe française et Boisséen depuis toujours, il a été visé par des tirs devant un établissement de nuit de Bonneuil où il assurait la sécurité.

Le champion d'Europe junior de boxe dans la catégorie des moins de 91 kg en 2019, depuis passé chez les pros, était connu de tous à Boissy, il suscitait déjà des vocations chez les jeunes grâce à son talent détecté très tôt par son entraîneur et aussi en raison de sa grande gentillesse et de son humilité. En 2021, la Ville l'avait accompagné en tant que sportif de haut niveau pendant sa préparation des Jeux olympiques de Tokyo. À cette occasion, de nombreux enfants avaient pu bénéficier de ses conseils pugilistiques sur le ring installé à Boissy plage. Il avait depuis peu entamé une carrière professionnelle qui s'avérait prometteuse, avec 3 combats remportés, tous par K.O. Son destin s'est brisé dans la nuit de samedi à dimanche suite à une altercation dans un bar de Bonneuil-sur-Marne, où il était employé.



Des élus se sont rendus le lendemain auprès de sa mère et de ses proches afin de les assurer du soutien de toute l'équipe municipale dans cette terrible épreuve. Le lundi 8 mai 2023, un tournoi de foot et des initiations de boxe ont été organisés au gymnase Maurice-Préault afin de rendre hommage au jeune boxeur boisséen.

Wilfried était père de deux jeunes enfants, Mike et Kaly, nous pensons à ses proches, à sa compagne et à sa maman Geneviève. Wilfried avait 22 ans et nous ne l'oublierons jamais.

Touria Hafyane, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse

Rassemblement des Saint Léger de France



Cela faisait trois ans que les Saint Léger de France et d'ailleurs attendaient ce grand rassemblement du week-end de la Pentecôte à Saint Léger sous Cholet pour fêter les 25 ans de l'association.

Vingt-deux adhérents des Amis de Léo du Val de Marne et Monsieur le Maire ont représenté dignement la délégation de Boissy qui est la plus grande ville de l'association. Programmes très festifs durant ces deux jours, déjeuners et dîners savoureux, soirées dansantes, visites du

musée du mouchoir de Cholet, du parc de Maulévrier, et du château de Barbe bleue, olympiades, randonnées, pétanque, assemblée générale, le baptême de la rose "Saint Léger"....

Ce rassemblement a réuni les 73 villes de l'association ayant Saint Léger dans leur patronyme, plus de 500 personnes ont répondu présent pour ce grand moment de partage et d'amitié, couvert par la presse locale.

Rendez-vous dans deux ans pour un nouveau rassemblement à Saint Léger Le Petit dans le département du Cher.

Des bernaches de la Haie Griselle

Un couple de bernaches du Canada s'était installé début avril sur le grand lac de la Haie Griselle. La bernache, également appelée outarde, est une oie sauvage.

Son régime alimentaire est exclusivement herbivore et contrairement à la plupart des anatidés, elle se nourrit surtout d'herbes, baies, feuilles, racines plantes aquatiques et fleurs. Les bernaches en grand nombre occasionnent des nuisances, comme la pollution des eaux et des espaces verts par leurs déjections, par ailleurs vectrices de maladies. C'est pourquoi il est important de ne pas les nourrir afin qu'elles ne s'y habituent pas et puissent repartir. Ce que le couple a d'ailleurs fait au bout de quelques jours.

Pour rappel, il est interdit de nourrir les animaux sauvages, que ce soient les bernaches, les cygnes ou autres volatiles sauvages.



Feu d'artifice du 13 juillet

Alternance oblige, cette année c'est à Limeil-Brévannes que se déroulera le feu d'artifice en l'honneur de la fête nationale.

Rendez-vous samedi 13 juillet au complexe sportif Pironi, où les festivités débuteront dès 20h avec l'ouverture des stands de restauration et de la buvette. Le feu d'artifice quant à lui s'envolera dans le ciel à partir de 23h20.



Visites Énergie

Le Département propose un accompagnement à domicile de ménages ayant des difficultés liées à leur consommation d'énergie ou d'eau dans l'objectif de réduire leurs dépenses.

Cela consiste en une première visite afin de réaliser un diagnostic du domicile et de la situation du ménage. Une deuxième visite sert ensuite à l'installation d'un kit d'économie d'énergie et d'eau et à la présentation d'un rapport reprenant des informations sur la consommation d'énergie, proposant des conseils personnalisés et orientant le ménage vers des solutions adaptées à sa situation.

Cette aide est financée par le Département, les établissements publics territoriaux Paris Est Marne et Bois, Grand-Orly Seine Bièvre et Grand Paris Sud Est Avenir.

Prendre rendez-vous : 3994 ou valdemarne.fr ou visites.energie@valdemanre.fr

Distribution de livres aux écoliers



Courant juin, le maire de Boissy Régis Charbonnier est passé dans les écoles de la ville pour la traditionnelle distribution de livres aux élèves de CM2 qui passeront au collège à la rentrée prochaine. Ici à l'école Dunois, avec Jacqueline Pichon, adjointe au Maire chargé de la sécurité et du logement.

Course pour Clara, déjà la 10^e édition

La 10^e édition de la « Course pour Clara » qui a eu lieu le dimanche 11 juin a rassemblé une fois de plus une jolie foule de sportifs et sportives de tous les âges et de tous les niveaux.



Chacun a pu concourir dans l'épreuve de son choix, course, marche nordique de 12 km, ou marche solidaire de 4,2 km, qui toutes avaient pour point de départ le centre aéré rue de Marolles. Tous les fonds recueillis lors de cet événement sont reversés à l'association CLARA FAIT ET RIT qui accompagne les enfants hémisphérotomisés (l'hémisphérotomie est un traitement chirurgical de l'épilepsie).

Des escaliers hauts en couleur

L'association 5 Soleils s'est lancée dans un joli projet de rénovation. L'objectif était de donner un coup de jeune aux escaliers situés place du Forum.

L'opération, qui s'est déroulée du 2 au 5 mai durant les vacances scolaires, a été réalisée par 6 élèves du collège Blaise

Cendrars, encadrés par les 5 Soleils. L'association Murals était également de la partie pour la conception artistique. Le projet a été financé par la politique de la ville, dans le cadre du dispositif « gilets roses », dédié aux associations QPV (quartier prioritaire de la ville) portées par des femmes et œuvrant notamment sur le thème de la parentalité.





Réunion du 6 juin sur les nuisances aériennes

Le 6 juin, la mairie organisait une réunion sur les enjeux liés aux nuisances aériennes avec les associations DRAPO et OYE349.

Lors de cet événement, les aspects techniques relatifs aux nuisances sonores, à l'organisation des mouvements aériens et aux contraintes météorologiques ont été abordés en détail. De plus, les diverses obligations imposées aux compagnies aériennes ont également été discutées, soulignant parfois des écarts de conformité plus ou moins respectés.

Les explications et réponses des présidents de DRAPO et d'OYE349 ont permis d'approfondir les connaissances du public sur les aspects techniques des enjeux liés aux nuisances aériennes.

L'enjeu environnemental et sanitaire a été rappelé tout au long de la réunion, mettant l'accent sur la nécessité de réduire le nombre d'avions survolant nos territoires afin de limiter les conséquences néfastes du bruit des avions sur la santé des riverains. Les habitants d'Ablon, en particulier, ont été cités en exemple, avec une réduc-

tion alarmante de leur espérance de vie pouvant atteindre jusqu'à 38 mois.

Faute de temps, les procédures de demande d'aide à l'insonorisation n'ont pas pu être abordées en détail. Aussi une réunion entièrement consacrée au sujet sera prochainement organisée.

Le site de l'association DRAPO :
drapo.info

Le site de l'association OYE349 :
oye349.com/

Plan de sobriété

On le sait, il y a nécessité à réduire les factures qui grèvent le budget de fonctionnement de la ville, tout en s'engageant dans une politique affirmée pour la protection de l'environnement. Concernant les trois fluides, eau, gaz et électricité, la ville a mis en place des mesures concrètes dont on peut déjà mesurer les effets. D'autres sont à venir, qui compléteront le Plan de sobriété tout en accroissant son efficacité.

► La consommation électrique

Bâtiments - 70 % des consommations

Fait :

- 20 000 € par an sont dédiés au remplacement des luminaires par panneaux LED (Rostand A)
- Tous les luminaires défectueux ont été remplacés par des LED
- Suppression des radiateurs d'appoint
- Réduction de la période de chauffe
- Limitation de la climatisation à 26 C°

A faire :

- Suppression des points d'eau chaude inutile
- Pose de détecteurs de présence, pilotage des producteurs de chaleur

Eclairage public - 30 % des consommations

Fait :

- 23 % des points lumineux d'ores et déjà installés en LED
- Extinction de 12 armoires EP dès 23 h pour un gain de 20 %
- Diminution des illuminations de Noël

A faire :

- Remplacement de l'intégralité des ampoules classiques par des LED, accompagné d'un abaissement de puissance (2M€ d'investissement sur 8 ans, avec à terme la baisse de 50 % de la consommation)

► La consommation de gaz

Bâtiments - 100 % des consommations

Fait :

- Isolation par l'extérieur (-2 %)
- Réduction des températures de chauffe, mise en conformité des températures de consigne
- Opération ADP à J. Prévert
- Suivi des températures via des sondes, avec affinage des courbes de températures
- Réduction de la période de chauffe de novembre à avril



A faire :

- Remplacement des chaudières de Prévert par une chaudière à bois (étude en cours)
- Déploiement d'outils de pilotage du réseau de production de chaleur
- Généralisation des sondes
- Diagnostic des bâtiments
- Remplacement et modernisation de la chaufferie du gymnase Maurice Préault

► La consommation d'eau

Bâtiments - 80 % des consommations

Fait :

- Audit des consommation d'eau de 8 bâtiments communaux
- Système d'alerte des fuites complété par une recherche de fuites en auto-contrôle par la régie
- Entretien régulier d'équipements en état d'usure et vieillissant

A faire :

- Réalisation des travaux prescrits par l'audit
- Rénovation des sanitaires du groupe scolaire Jacques Prévert
- Amélioration du système d'isolation des réseaux (ajout de vannes d'arrêt, etc.)

Arrosage - 20 % des consommations

Fait :

- Réduction des périodes d'arrosage et programmation nocturne des équipements
- Diminution des fleurissements hors-sol
- Mur d'eau pour stockage de 13 200 litres renouvelables
- Choix d'essences de végétaux moins consommateurs d'eau
- Augmentation de la surface de fauche et de friche, augmentation de la hauteur de tonte (- 50 % d'arrosage), massif avec paillages au sol (-30 % d'arrosage).

A faire :

- Maintenir les actions déjà en cours
- Créer des équipements supplémentaires de récupération d'eau de pluie
- Objectif final : réduction de 50 % des consommations d'eau en arrosage.



Le centre social a déménagé !

Cette fois, ça y est : après une émouvante fête d'adieu le 10 juin animée par la Relève Bariolée (voir page 16) les locaux du centre social Michel-Cattonné ont définitivement fermé leurs portes.

Pour poursuivre ses activités, l'équipe du centre social s'est déplacée de quelques centaines de mètres dans un ancien réfectoire de l'école Jacques Prévert, entièrement réaménagé pour l'occasion. On y trouve bien sûr un hall d'accueil, des bureaux, des salles d'activités et une cuisine, comme avant ! « C'est quand même plus petit », note Alice, agent technique à la retraite qui a travaillé 30 ans à l'école Jacques-Prévert. Paulette, elle-même ancienne ATSEM sur la ville, est du même avis. Elles s'entendent cependant pour dire qu'elles « vont s'y faire ». En attendant, elles ont repris leurs activités habituelles au sein de ces nouveaux locaux qui, rappelons-le, ne sont que temporaires : dans quelques années, un centre social flambant neuf aura vu le jour.



Retour sur les travaux

► Rue de Sucy

Afin de renforcer la sécurité des usagers et améliorer leurs déplacements, la chaussée de la rue de Sucy, à hauteur de la boulangerie, a été rénovée et dotée d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse des véhicules. Les trottoirs ont également été élargis. Travaux réalisés par le Département.

► Avenue du Progrès

Les travaux se sont achevés fin mai. Les plantations auront lieu à l'automne.

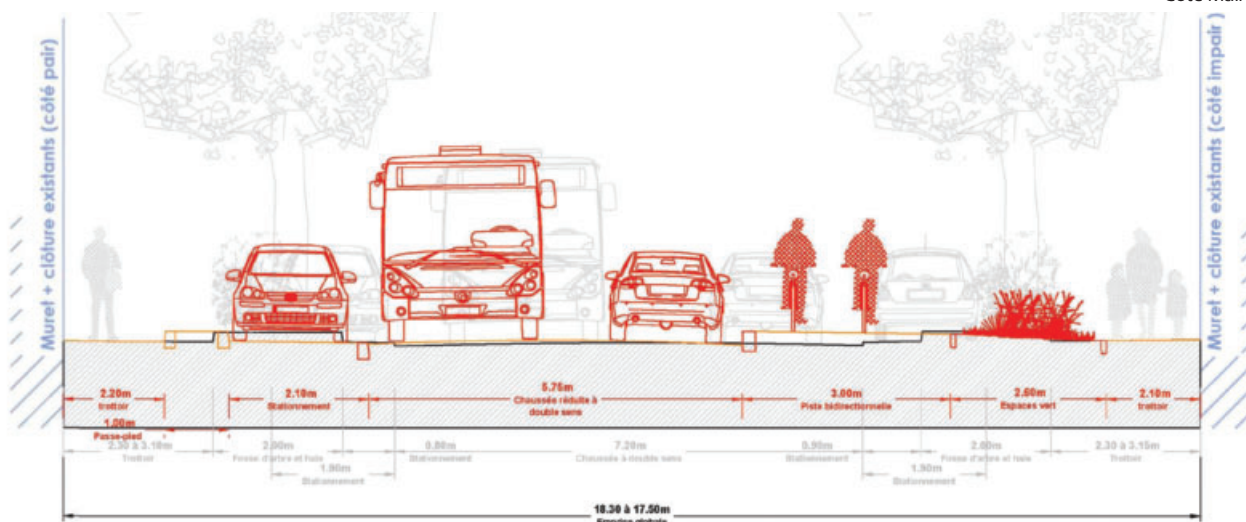
► Centre sportif Maurice Préault

Les travaux pour la création de 4 terrains de basket 3X3 débutent le 17 juillet. Un parking de 30 places va également voir le jour, ainsi qu'une nouvelle voie d'accès. Il est aussi prévu la réalisation de la liaison entre les 2 pistes cyclables et les voies douces. Enfin, 71 arbres seront plantés à l'automne dans le cadre du programme « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne ».



Rue de Sucy

Côté Mairie



► Boulevard Léon-Révillon

Le boulevard Léon-Révillon va être prochainement requalifié. Plusieurs objectifs : réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes, aménager une piste cyclable double sens de 3 m de largeur et enfin reconfigurer les places de stationnement. Bien sûr, les deux alignements d'arbres existants de part et d'autre du boulevard seront conservés, et une bande plantée sera créée. par ailleurs, l'éclairage public sera entièrement renouvelé, une borne de recharge pour 2 véhicules électriques sera installée.

Le chantier durera un an, de juillet 2023 à juillet 2024.

- ◆ Travaux d'assainissement par chemisage : juillet 2023
- ◆ Travaux de voirie : août 2023 à l'été 2024,
- ◆ D'août 2023 à décembre 2023 : travaux côté pair ainsi que les entrées du boulevard
- ◆ De janvier 2024 à juin 2024 : travaux côté impair du boulevard
- ◆ Juillet 2024 : finalisation réfection chaussée.

Le Cid : échange avec Marc Vermeer et Claire-Estelle Murphy

Comédien et comédienne aux multiples facettes, le duo de choc Marc Vermeer et Claire-Estelle Murphy s'est produit sur la scène du Forum vendredi 2 juin dernier. Leur spectacle Le Cid revisitait et mettait à l'honneur les vers de la célèbre pièce de Corneille, mêlés pour cette version, d'interludes musicaux assurés par C-E. Murphy. À l'occasion de leur passage à Boissy, les deux artistes se sont prêtés au jeu d'un portrait chinois, et d'un échange autour de leur pièce.

Qu'est-ce qui vous a amené à adapter cette célèbre pièce de Corneille ?

Pendant le confinement, nous avons énormément de temps. À l'époque, Marc en avait profité pour relire ses classiques et nous sommes tombés amoureux de cette pièce. Nous aimons le vers depuis toujours et les grands tourments des personnages classiques. Le CID est une tragi-comédie, c'est à dire qui a une fin heureuse, un genre qui est un travail nouveau pour nous.

Vous n'êtes que deux comédiens, et jouez pourtant à vous seuls 7 personnages des 11 créés par Corneille pour sa pièce. Pourquoi ce choix ?

L'idée de base était que Marc interprète tous les personnages, il voulait en faire un seul en scène. Par la suite, nous nous sommes rendus compte que les scènes entre Chimène et Rodrigue étaient bien trop intenses pour pouvoir les jouer seul. A peu près au même moment, nous creusions l'idée d'intégrer la musique live au spectacle et c'est donc naturellement que nous nous sommes dirigés vers cette mise en scène et cette distribution. Nous avons tous deux travaillé avec des troupes d'improvisation



théâtrale, ce qui a permis de creuser dans ces personnages pour travailler les voix, le corps.

Votre mise en scène est simple et épurée, tout en restant efficace. Seuls les personnages, leurs vers et la musique emplissent l'espace scénique. Quelle a été votre volonté en prenant ce parti ?

Nous avons à cœur de mettre en valeur le texte de Corneille. Notre réflexion nous a menés vers cette mise en scène épurée car quoi de plus beau que de laisser glisser les mots et la musique, tout en se laissant porter par les transports des personnages. Nous voulions créer un objet théâtral non identifié, une bulle d'émotions.

Pouvons-nous considérer que Le Cid de Corneille est une pièce intempo-

relle, dans laquelle chacun peut se reconnaître ? Pourquoi ?

Le CID, selon nous, c'est l'universel. C'est l'humain et ses grands transports, l'amour, la haine, la trahison, l'honneur. La société a changé et continuera d'évoluer, mais l'homme, lui, restera à jamais esclave de ses pulsions et de ses émotions.

Comment votre pièce est-elle reçue auprès du public jeune ?

Le CID est une oeuvre qui est au programme dans les collèges et c'est aussi en pensant au jeune public que nous avons monté cette pièce. Les jeunes ont plaisir à rencontrer une version allégée de l'oeuvre, avec certains personnages humoristiques et la musique en live qui permet de créer l'atmosphère si particulière de ce spectacle.

La musique semble être un personnage à part entière, dans votre mise en scène. D'où vous vient l'idée de l'employer ainsi ? Quel rôle joue-t-elle par ses interventions ?

Claire-Estelle Murphy est à la fois comédienne et musicienne. Avec Marc Vermeer, nous avons souvent mêlé musique et théâtre, notamment lorsque nous nous produisons en improvisation théâtrale. Marc Vermeer jouait des petites saynètes et Claire Estelle Murphy accompagnait ses aventures, parfois même en prenant le lead et en faisant des suggestions musicales qui amenaient l'histoire dans un autre univers. La musique permet de nous guider à travers les émotions des personnages, mais aussi de ponctuer l'action au sein des scènes. Elle est intimement liée au théâtre et à la littérature et encore plus au sein de notre interprétation du CID. Nous avons vraiment à cœur de mettre en lien nos différents amours et passions



Pour une gestion vertueuse des espaces verts

Saviez-vous que dans les critères d'attribution du label Villes et villages fleuris (les fameuses « fleurs »), seul un petit tiers est consacré au fleurissement ? Car désormais, les critères environnementaux (biodiversité, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement) sont devenus prépondérants. Les mentalités ont évolué, et avec elles les pratiques.

La gestion des espaces verts de la commune recouvre plusieurs domaines que nous allons essayer de passer en revue, tout en pointant les évolutions apparues depuis quelques années.

Commençons par l'entretien des pelouses, qui est un bon exemple de cette évolution. Autrefois, l'herbe présente sur l'espace public était très régulièrement tondu, un peu comme un terrain de football. Mais la pratique a évolué.

La tonte occasionnelle

Les grandes surfaces sont tondues deux fois par an, début juin et début octobre, comme le rond-point des FFI ou le long de la N19.

La tonte modérée

Pour l'avenue de Gaulle et son rond-point, par exemple, une tonte est réalisée environ une fois par mois. Cela permet de préserver la faune et la flore. Cette technique a même permis de voir surgir naturellement des orchidées sur le terre-plein central de cette même avenue.

Concernant les parcs fréquentés par le public (Berthier, Lauda...) la tonte est réalisée régulièrement, mais à une hauteur de 7 cm. Ce choix comporte 4 avantages :

➤ la pelouse est moins sèche que si elle était « rasée de près ». Par temps sec, elle ne se constelle pas de tâches brunes.

- Les racines sont plus fortes car elles se développent plus en profondeur, rendant ainsi l'herbe plus verte.
- Les micro-organismes qui font la richesse du sol sont préservés.
- Une herbe plus haute permet d'accueillir la biodiversité, comme les insectes pollinisateurs.

A noter que toutes ces bonnes raisons sont également valables pour les pelouses des particuliers disposant d'un jardin !

L'adaptation de la ville à la nouvelle donne environnementale

Il existe aussi un 5^e avantage à cette tonte haute, tout à fait capital : un gazon plus fort a moins besoin d'être arrosé. On le sait, l'eau devient un sujet de préoccupation majeure avec les périodes de sécheresse de plus en plus longues que l'on connaît depuis quelques années. En conséquence, il est nécessaire afin de préserver nos ressources, d'arroser de façon raisonnée. Cela passe par deux leviers : la gestion de l'eau et un choix adapté de plantations.

Ainsi, un mur d'eau a été installé fin juin au Centre technique municipal. Il est composé de plusieurs cuves empilées les unes sur les autres qui atteignent une contenance globale de 13 200 litres. L'idée est de récupérer les eaux de pluie tout au long de l'année. L'eau ainsi récoltée servira en priorité à arroser les plantations hors-sol, comme les jardinières.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : QUI FAIT QUOI ?

- Espaces verts communaux (parties publiques, rues, abords des écoles...) : service des Espaces verts
- Haie griselle : l'ASGE
- Grand axes comme la N19 : le Département
- Forêt de Grosbois : l'ONF
- Les abords de la déviation : la DIRIF
- La propreté est assurée par GPSEA (balayeuse, souffleuses, karcher...)



Concernant les types de plantations, la ville a opté pour une réduction d'environ 30 % des massifs à fleurs, certes plein de couleurs mais qui ont le défaut de consommer énormément d'eau. En remplacement, le choix a été fait de développer les plantes vivaces, beaucoup plus économes, plus résistantes par temps chaud et qui bénéficient d'une durée de vie de plusieurs années. Et elles sont également très jolies !

Application stricte du « zéro phyto »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. On désigne par le terme « zéro-phyto » cet entretien désormais sans produits phytosanitaires de synthèse, de type Round-Up.

Les produits chimiques utilisés auparavant avaient une action radicale sur les mauvaises herbes. En contrepartie, ils étaient particulièrement nocifs pour les sols et les nappes phréatiques, et en conséquence pour notre santé. De plus, leur maniement et leur utilisation étaient dangereux pour les agents. Pour

les remplacer à présent, deux instruments principaux : la binette et la déboudeuse. S'ils ne donnent pas un résultat aussi durable et « parfait » que le phytosanitaire, ils ne polluent pas.

En effet le changement de mentalité imposé par la prise de conscience de la fragilité de notre environnement, aggravée par les aléas du changement climatique à l'œuvre, passe par une modification de nos habitudes. Le temps des parterres de fleurs multicolores et des pelouses arrosées à grande eau est en partie terminé. Les espaces verts de notre commune évoluent : un peu moins de couleurs, une nature un peu moins « disciplinée » par l'homme, mais une gestion plus respectueuse et plus vertueuse de l'environnement, pour, au final, le bénéfice de tous les habitants.

Merci à Sabine Hanin, responsable du service des Espaces Verts, pour sa contribution à la rédaction de cet article...



Pas d'Pitié pour les déchets

Le 5 mai, c'était la traditionnelle journée « Pas d'Pitié pour les déchets » organisée par le Club de jeunes 12-17 de Boissy et nos partenaires.

Malgré un temps très menaçant le matin, le soleil est vite apparu et la Haie Griselle a pu être ratissée de long en large par une multitude d'enfants et de jeunes très motivés, qui n'ont eu aucune pitié pour tout ce qui traînait par terre.

Après l'effort, le réconfort : l'après-midi toute cette jeunesse a pu s'amuser et se détendre grâce aux différentes activités proposées, dont une balade à cheval, et la présence d'une mini ferme, avec moutons, lapins et chèvres.

Bravo à tous pour cette belle action, en espérant que cela sensibilise les personnes qui jettent encore leurs détritux sur le sol !





Les percussions à l'honneur à la salle des fêtes de la Ferme

Ce vendredi 12 mai 2023, s'est tenu le spectacle Même pas balle ! par le trio l'Art de la Frappe de la Compagnie Suo Tempore avec en première partie, une prestation des élèves de l'école élémentaire du Bois Clary.

Les 104 élèves de quatre classes de CE2, CM1, CM2 de l'école élémentaire du Bois Clary ont déployé toute leur énergie et leur talent pour assurer la première partie du spectacle Même pas Balle ! par le Trio L'Art de la frappe.

Leur prestation est le résultat d'une série d'ateliers animés, dans leur école en amont par Céline Blondeau, Laurence Chave, artistes de la compagnie et l'appui de Magali Touchard, musicienne intervenante en milieu scolaire à Boissy-Saint-Léger.

Sur le thème des percussions corporelles, les élèves se sont initiés au langage corporel. Nul besoin d'instrument pour faire de la musique ; le corps peut être un incroyable vecteur de sons et d'émotions.

C'est ce qu'ont démontré les enfants dans une courte pièce rythmique fort appréciée des spectateurs.

Succédant à cette première partie, les artistes ont offert avec le spectacle Même pas balle ! un spectacle musical ludique dans lequel les trois percussionnistes ont mêlé musique, théâtre, percussions corporelles, mime au sein de cinq scénettes humoristiques.

Deux représentations ont été données : l'une en après-midi devant les élèves des écoles élémentaires Rostand A, Rostand B et Prévert B et l'autre en soirée dans une séance tout public qui a rassemblé de nombreux spectateurs. Une journée riche en émotions et une aventure humaine et artistique que les enfants ne sont pas près d'oublier.

Jacques Prévert fête la fin de l'année



Samedi 17 juin, c'était la fête de fin d'année du groupe Jacques-Prévert. Enfants et parents se sont déplacés en masse pour célébrer dignement cet événement.

Des stands animés par les équipes pédagogiques et d'animation proposaient animations ludiques, restauration et rafraîchissements. Sur la scène montée pour l'occasion, les enfants ont pu exposer leurs talents d'acteur et de chanteurs à partir de 13h30. Une belle journée festive, heureusement épargnée par les orages !

Le collège Amédée-Dunois brûle les planches

Les élèves de l'atelier théâtre du collège Amédée-Dunois ont donné une représentation de "L'Odyssée pour une tasse de thé". Il s'agissait d'une adaptation de la pièce de Jean-Michel Ribes, qui offre une vision moderne, drôle et absurde du voyage d'Ulysse et de ses compagnons à travers les îles. Le public a été conquis par la mise en scène et le jeu des nombreux acteurs, tous impliqués à 100 %. Bravo à eux et à leur professeur.



L'ALMO découvre la Normandie



En avril, un groupe de 15 enfants de l'ALMO a eu l'occasion de vivre une semaine remplie d'aventures au manoir d'Argueil, situé en Normandie.

Pendant leur séjour, les enfants ont participé à diverses activités. Ils ont ainsi découvert l'équitation, et ont pu pédaler à travers la campagne normande lors de balades en VTT. Ils ont également passé une journée au Parc du Bocasse et une journée à Étretat.

Les projets du CMJ sur les rails

Il s'est passé du temps depuis la séance plénière du CMJ le 17 avril, où les conseillers ont présenté leurs projets à Régis Charbonnier, maire de la ville, et Touria Hafyane, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse.

Voici la liste des actions sur lesquelles ils sont actuellement investis :

Sensibilisation à l'écologie : Lutter contre le réchauffement climatique à travers une sensibilisation dans le collège Blaise-Cendrars et l'école Jean-Rostand B.

Lutte contre le racisme : ciné débat réalisé et micro-trottoir et débat à venir dans le but de sensibiliser les jeunes au racisme.

Collecte humanitaire : organisation de collectes dans les collèges, écoles primaires, maternelles, crèches ainsi que quelques services de la mairie.

Visite aux personnes malades dans les Hôpitaux (RVH) : apporter de la joie, du bonheur et du soutien.

En attendant la finalisation de ces projets, les conseillers n'ont pas chômé, et ont activement participé à de nombreuses opérations :

Pas d'Pitié pour les déchets le 5 mai

Les Conseiller(e)s, enfants et jeunes ont été sensibilisés sur l'importance de trier les déchets. et ont préparé le stand. Le jour J, ils ont ramassé les déchets et tenu le stand de jeux toute l'après-midi.



Les portraits chinois pour l'EHPAD Harmonie

Les Conseiller(e)s enfants et jeunes ont réalisé des œuvres à partir des portraits chinois conçus par l'association ADAL. Le 24 mai, parents et conseiller(e)s ont été invités à découvrir l'exposition finale à l'EHPAD Harmonie.



Les matinées sportives avec l'IEM La passerelle

Les Conseiller(e)s enfants et jeunes ont participé à des matinées multisports pendant les vacances scolaires avec les enfants en situation de handicap.

L'après-midi jeux de société avec le CCAS le 27 avril

Les Conseiller(e)s ont partagé une après-midi intergénérationnelle autour des jeux de société.



La commémoration du 8 mai

Les Conseiller(e)s, enfants et jeunes ont participé à la commémoration du 8 mai et chanté la Marseillaise.

L'après-midi aux jardins partagés

Les Conseiller(e)s ont partagé une après-midi aux jardins partagés de la Haie-Griselle animée par la Présidente Sylvette Turpin.



Olympic Gym de Boissy : la gymnastique pour tous



Marie Loïal entraîneuse et Ahmed Bchaier, président au sein du club l'Olympic Gym.

Le club boisséen a été fondé en 1983 et fête donc cette année son 40^e anniversaire. Il y a deux mois, le bureau dirigeant a été renouvelé et les adhérents ont désigné un nouveau président en la personne d’Ahmed Bchaier, jusqu’à présent parent d’élève très impliqué dans la vie du club. Nous l’avons rencontré, ainsi que Marie Loïal, gymnaste depuis 18 ans et entraîneuse depuis 6 ans.

Les deux années de crise sanitaire n’ont épargné aucune association sportive, et l’Olympic ne fait pas exception à la règle : le nombre d’adhérents est passé durant cette triste période de 450 à 280. Les mauvais jours étant derrière nous, le club entend bien désormais aller de l’avant, promouvoir sa discipline et séduire de nouveaux adhérents. Il a d’ailleurs tous les atouts

pour atteindre son objectif. Pour commencer, la gymnastique s’adresse à tous, quel que soit l’âge ou la condition physique. Ainsi, en dehors des sections destinées aux enfants, adolescents et adultes, le club propose une section « baby gym » pour les tout-petits à partir de 18 mois, et une section « gym douce » particulièrement adaptée aux seniors (mais pas seulement !) Alors que cette dernière activité se déroule au dojo du Forum, toutes les autres sont centralisées à la salle Alain-Giraud qui jouxte le gymnase Maurice-Préault. Et c’est là un des atouts de l’Olympic Gym : disposer d’une salle d’entraînement et de compétition entièrement dédiée à sa discipline (et partagée uniquement avec les scolaires), avec des créneaux tous les après-midi et soirs.

Si la gymnastique peut se pratiquer en loisir, la compétition est également possible. De ce côté, la gym artistique a obtenu en 2023 d’excellents résultats qui ont donné à tout le monde l’envie d’aller

encore plus loin : les filles 7-8 ans ont atteint la finale départementale, tandis que les 9-11 ans et les 14-21 ans se hissaient en finale régionale.

Et les garçons, dans tout ça ? Eh bien, il n’y en a pas ! « On est victime d’une image faussée. Pourtant la gymnastique est parfaite pour le développement du corps et la musculation » ajoute Ahmed Bchaier. Et puis il y a le tumbling, discipline particulièrement acrobatique et impressionnante (une série d’acrobaties - 8 consécutives et une « sortie » - sur une piste dynamique), que le club propose également.

Alors que vous soyez garçon ou fille, jeune ou moins jeune, n’hésitez pas à pousser la porte de la salle Alain-Giraud : vous êtes attendu !

L’OGB sera présent à la fête de la ville le 9 septembre.

1^{er} juillet après-midi : fête du club à la salle Alain-Giraud
Facebook : OlympicGymBoissy

Carlos Gomes, un héros presque ordinaire



Le père et le fils dans le jardin familial, cité du Closeau

Carlos Manuel Figueiredo Gomes habite à Boissy-Saint-Léger depuis plus de trente ans. Avant d'arriver en France, ce natif de Belas, au Portugal, à eu une vie bien remplie. Conteur né, il savait captiver les convives à table, le dimanche, en racontant son histoire. Mario Gomes, son fils, n'en a pas perdu une miette. Aujourd'hui, il en a fait un livre.

Lorsque son père racontait les anecdotes de sa jeunesse avant d'arriver en France, Mario avait l'impression de vivre un véritable livre d'aventures. Aussi, à 40 ans passés, il entreprend l'écriture d'un roman intitulé *Une Odyssée portugaise* (presque ordinaire) publié fin février aux éditions Cadamoste. C'est un hommage à son père, bien sûr, mais aussi à cette communauté bien présente dans chaque quartier de Boissy : la communauté portugaise.

Il faut avouer que le parcours de « héros presque ordinaire » méritait bien un roman. Né sous la dictature de Salazar, Carlos travaille dès ses 12 ans pour gagner sa vie. En 1966, il décide de rejoindre une cousine installée en Angola, alors colonie portugaise, où l'on dit que la vie est plus facile. Là, il exercera de nombreux « petits boulots », mais devra également accomplir son service militaire et participer bien malgré lui à la guerre coloniale. En 1974, c'est la révolution des œillets au Portugal, qui entraîne la chute de la dictature. L'année suivante l'Angola obtient son indépendance et entre presque aussitôt dans une longue période de guerre civile. Il est temps pour Carlos de revenir au pays... où les 700 000 rapatriés issus des anciennes colonies ne sont pas vraiment les bienvenus. Il décide alors de tenter sa chance en France... C'est ici que Mario Gomes conclut son roman, une histoire qu'en définitive des milliers de Portugais émigrés de par le monde ont en commun, et qui est un peu « le roman

universel de tous ces gens venus d'ailleurs, certes, mais venus de quelque part tout de même ».

Une fois installé en région parisienne, la vie n'est pour autant pas toujours facile : manque d'argent (le premier manteau de la maman de Mario aura été acheté à crédit), barrière de la langue... Elle comporte néanmoins un énorme avantage : la stabilité. Carlos finit par trouver une place de chauffeur poids lourds aux établissements Baud, dont le directeur « patron à l'ancienne », est comme un père pour lui. Il y fera d'ailleurs toute sa carrière. En 91, la petite famille s'installe à Boissy, tout d'abord à la Haie Griselle, puis en 97 à la cité du Closeau où elle a fait l'acquisition d'un pavillon. Carlos est très attaché à Boissy, qui est sa « ville de cœur », tout comme la France est sa véritable patrie. « Il n'y a pas plus patriote que mon père, confie Mario. Après avoir connu la dictature, les guerres coloniales et toute l'instabilité qui en découle, il est viscéralement attaché à ce pays qui l'a accueilli ».



Pour se procurer « Une odyssée portugaise » vous pouvez passer par le site de la Fnac ou Amazon ou par le site de l'éditeur : www.cadamoste-editions.com

Rencontre avec le conciliateur de justice



Marc Tarrade, conciliateur de justice, assure des permanences à Boissy depuis le mois de mai. Il nous a expliqué son rôle et son utilité.

A quoi ça sert de passer par un conciliateur ?

Le conciliateur est là pour trouver un accord amiable lors d'un différend entre personnes ou entre une personne et une société. La démarche peut être spontanée (extra judiciaire) ou à la demande d'un juge, avant d'entamer une procédure (judiciaire). J'explique d'abord au demandeur qu'il doit au préalable signaler au défendeur l'objet du litige, par exemple par lettre recommandée. Mon rôle est ensuite de réunir les deux parties, afin qu'elles parlent ensemble, formalisent le différend et trouvent une solution : c'est la conciliation. Si une solution est trouvée, je rédige ensuite un constat d'accord. Dans le cas contraire, ce sera un constat d'échec, et si le défendeur ne se présente pas, un constat de carence.

Je réoriente souvent les gens selon leur problématique, vers un avocat, le CCas, ou le défenseur des droits.

Est-ce que c'est gratuit ?

Oui, le conciliateur est bénévole. C'est un auxiliaire de justice qui dépend d'un tribunal judiciaire; pour mon cas le tribunal judiciaire de Créteil. Je suis désigné par le premier président de la cour d'appel de Paris sur proposition du juge responsable des conciliateurs du Val-de-Marne.

Quels sont les cas qui reviennent le plus souvent ?

On peut citer pêle-mêle les litiges à la consommation, les problèmes de voisinage (immobilier ou nuisance), les relations entre propriétaires et locataires, les litiges prud'homaux...

Je tiens à préciser que je ne suis pas compétent en matière d'État civil, de conflits familiaux (divorce, pension alimentaire...) ou de conflits avec l'administration (qui sont traités par le défenseur des droits).

Comment êtes-vous devenu conciliateur ?

J'ai tout simplement vu des émissions à la télévision qui traitaient de la conciliation, et cela m'a plu. Ma motivation est avant tout d'aider les gens en accomplissant un travail d'écoute. C'est une mission très sociale.

PERMANENCES DES AVOCATS : CHANGEMENT DE LIEU

Les permanences des avocats qui se tenaient habituellement en salle 17 sont déplacées à la salle de l'ancien tribunal, derrière la mairie.

Permanences au CCAS, tous les mois, un jeudi sur deux, de 13h30 à 17h

**Pour prendre rendez-vous : 01 45 10 61 32
(Service uniquement pour les Boisséens)**

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Se battre pour le pouvoir d'achat à Boissy !

Depuis près de 2 ans, l'inflation s'impose dans notre quotidien de façon dévastatrice et la première victime est le pouvoir d'achat des ménages.

Dans un raisonnement logique lorsque les prix augmentent, le pouvoir d'achat des boisséens diminue.

La majorité municipale a souhaité depuis le début des problèmes rencontrés au niveau national, voire mondial, être aux côtés de ses concitoyens afin de limiter l'impact de cette augmentation galopante.

Alors que notre collectivité ne perçoit plus la Taxe d'Habitation (plus aucun Boisséen ne paye cet impôt qui permettait pourtant à la ville de mettre en place l'ensemble de ses services publics et d'engager la plupart de ses investissements), nous avons fait le choix d'ajuster la Taxe Foncière pour la première fois en 10 ans l'an dernier (+ 1,2 %) et ne rien changer en 2023 : nous sommes l'une des rares villes de notre Département à avoir assumé cette décision au bénéfice de nos concitoyens quand nos voisins ont largement revu à la hausse leurs taux (de + 4 % à + 6 % en 2023 alors même que des évolutions étaient déjà constatées les années précédentes).

La volonté municipale a aussi porté sur le soutien à nos associations en décidant de maintenir un haut niveau de subvention afin que les possibles difficultés financières de nos partenaires ne se traduisent pas dans une augmentation des cotisations auprès des familles ou une diminution de l'offre de service.

Conscient des complications de la réalité quotidienne, nous avons également très fortement revalorisé (+ 11 %) la subvention au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) pour permettre un accompagnement au plus près des situations difficiles rencontrées par les ménages.

Enfin, nous travaillons depuis plus d'un an sur nos tarifs municipaux pour que le prix proposé à chaque ménage corresponde au plus près à ses possibilités financières. Ainsi seront pris en compte les « ressources mobilisables » (c'est-à-dire ce qui reste à la famille après déduction des besoins essentiels), le nombre de parts du ménage et ce que la Ville prend en charge pour chaque tarif en fonction de ces premiers éléments. Il sera donc proposé un tarif individualisé pour chacun, sans que cela aboutisse à un accroissement des recettes pour la municipalité alors même que nous avons sur la majorité de nos services les coûts les plus bas du Val-de-Marne, ni en modifiant le premier tarif de base pour les ménages les plus en difficulté. Le projet est que chacun s'acquitte des prestations municipales selon ses moyens avec la volonté que plus de la moitié de nos administrés règlent demain autant ou moins que leurs actuelles factures.

Dans un contexte difficile, la majorité municipale se mobilise pour le pouvoir d'achat des Boisséens !

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Retraites : continuons à montrer notre détermination

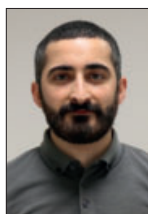
Lors de son passage au 20h de TF1 le 15 mai dernier, Emmanuel Macron a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie pour tourner la page de la crise des retraites. Découvrant qu'« on doit mieux gagner sa vie lorsqu'on travaille », il a appelé les entreprises à « animer le dialogue social » et promis de nouvelles réductions de la fiscalité pour les « classes moyennes ». Comme l'on pouvait s'y attendre, Emmanuel Macron n'a pas reculé, bien au contraire, il a réaffirmé la nécessité d'une telle loi. Il s'est même défendu d'être « méprisant ».

Selon lui, « le pays avance ». Or, pour nous, élus communistes, le décalage est toujours là. Plus qu'impopulaire, Emmanuel Macron est minoritaire. Il méprise 9 actifs sur 10, tous les syndicats et l'Assemblée nationale.

En effet, après des mois de grève et de mobilisations inédites contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans et l'allongement mortifère de la durée de la cotisation, Emmanuel Macron et son gouvernement restent inflexibles dans leur volonté de nous faire payer l'ardoise de la crise et des somptueux cadeaux concédés au grand patronat. Leur volonté, après avoir déjà sabordé le code du travail, l'assurance chômage et les services publics, est d'attaquer une nouvelle fois nos conquêtes sociales en précarisant notre droit à une retraite digne et en bonne santé.

Injuste socialement et inefficace économiquement, la très grande majorité de nos concitoyens, le monde du travail et l'ensemble des organisations syndicales, refusent légitimement d'être les victimes de ce nouveau recul de civilisation. Mais emmuré dans son mépris de classe, Emmanuel Macron continue de faire le choix de la fracturation de la société, de la radicalisation et de la répression tout azimut de la contestation. C'est une posture dangereuse qui abîme la démocratie et fragilise la cohésion de la société. Les communistes condamnent fermement cette hystérie libérale et appellent à l'amplification du mouvement jusqu'à l'abrogation de cette loi inique.

C'est au capital de payer, pas à celles et ceux qui produisent les richesses et font tourner la société.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : pcfboissysaintlégier -

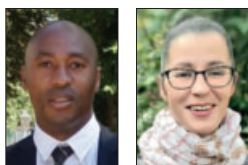
Mail : ludo94470@yahoo.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Texte non communiqué



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Attardons-nous aujourd'hui sur les relations intergénérationnelles. Lorsqu'on a eu la chance d'avoir des grands-parents présents, on sait combien elles sont riches, dans les deux sens ; et malheureusement, la vie « moderne » ne les favorise pas toujours...

Au niveau de la ville aussi, il est important de les encourager : des associations regroupant des jeunes peuvent « s'inviter » dans des résidences pour seniors, des enseignants à la retraite feront merveille pour lutter contre l'échec scolaire, des grands-pères jardiniers ou bricoleurs pourront transmettre leurs passions à des ados un peu désœuvrés qui à leur tour pourront enseigner les danses modernes à des mamies dynamiques...

Sans oublier la solidarité : à la veille des vacances, pensons à la voisine âgée qu'on peut aider à faire ses courses pendant que ses enfants sont absents, et qui récompensera ses petits voisins avec un gâteau fait maison dont elle leur apprendra la recette...



S'il est toutefois important de rester vigilants pour éviter des abus, (on sait que ça existe, ne soyons pas naïfs...), soyons inventifs, imaginons des projets, faisons vivre notre ville, avec tous et à tout âge !

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Rien de nouveau sous le soleil de Boissy où les années se suivent et se ressemblent sans que le maire ne propose de nouveaux projets. Poursuivons notre tour d'horizon des réussites dans les collectivités qui nous entourent... vous le verrez, il n'y a pas de fatalité.

On aime : un premier pas pour les victimes de violences intra familiales

Le département du Val-de-Marne vient de lancer une ligne téléphonique à destination des personnes majeures, hommes et femmes, victimes de violence au sein du couple et de la famille, des proches, et des professionnels. Ce projet repose sur sa capacité à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux victimes de violences qui trouveront ainsi un accès direct à une écoute, à des informations et à des réponses personnalisées.

Ce numéro de téléphone est le 01 89 11 94 94.

Une initiative qui vient compléter l'existant comme le 3919 ; bienvenue au regard du nombre de victimes encore bien trop élevé.

On aime : Sucy-en-Brie, une ville qui soutient ses talents

Pour soutenir ses artisans et entreprises locales, la Ville de Sucy a créé la Charte des Artisans. Les professionnels se sont engagés pour un travail de qualité. Conseil du client, respect des règles de l'art, service de qualité, respect du calendrier, limitation des nuisances liées au chantier, gestion et évacuation des déchets, respect des bonnes pratiques en matière d'espaces verts sont les 7 engagements à respecter pour pouvoir accéder à la Charte des Artisans. La ville communique régulièrement sur les signataires. Un deal gagnant gagnant qui profite surtout aux clients

On aime : un nouveau jardin partagé à la plage bleue à Valenton

Il y a quelques semaines, le département du Val-de-Marne a inauguré un nouveau jardin partagé à la plage bleue à Valenton dont il a confié la gestion à l'association des Familles de Victimes de Féminicides.

Un lieu qui permet le développement de la nature en ville mais aussi un véritable espace thérapeutique pour les victimes de violences, notamment conjugales.

On aime d'autant plus que de nombreux jardiniers de Boissy, qui avaient été chassés par le maire de leur jardin en 2021, peuvent s'investir de nouveau dans leur passion et accompagner le développement de ce beau projet.

Pour nous faire part de vos coups de cœur ou de vos coups de gueule du moment, écrivez-nous...

Bonnes vacances à tous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Juillet

02 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73
 09 - 26 av de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
 14 - Avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
 16 - 140 av. du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
 23 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 30 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

Août

06 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
 13 - 19 rue du Colonel Fabien - Valenton - 01 43 89 03 27
 15 - 8 place des Libertés - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 99 43 43
 20 - 28 bd Léon Réveillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
 27 - 136 rue de Boissy - Sucy-en-Brie - 01 45 76 16 90

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 12 juillet de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

- **Mercredi 13 septembre de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Mars : Gaïden ANGO, Noëlie BRANDON.

Avril : Kayline ECLAR MICHAUD, Maëlan MILLET, César ROLDAN GARCIA, Nahyl EL RHAYTI, Ayan SAMOU FONDJIE, Ambre LAFOND, Raffi ZULFIKAROGLU, Romy MERCIER, Youssef DHAKAR, Hassan TOUNKARA, Rayhana GUIZANI, Liana JABBAR, Yazan BENSEDDIK.

Mai : Lukas BOZKURT, Ayden SEBGAG, Cassie RAMSAMY VAN-DEVOORDE, Inaya KAMRUZZAMAN, Leonor FERNANDES MENEZES, Afnene ABDELWAFI.

MARIAGES

Avril : Mélodie VOLBERG et Enrique CORNEILLE, Naoual NAS-SAR et Karim ZAÏD.

Mai : Estelle DÉMÉTRIUS et Stéphane SCHÜBLER.

PACS

Avril : Ea DELATTRE et Mathieu RANGAMA PERIESSAMY.

Mai : Elodie BUSNEL et Thomas GOMES.

DÉCÈS

Avril : Myriam LE GOFF, Armando OBERTILLI.

Mai : Marc MONNET, Martine LE DOUR, Daniel CURIE.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas.

Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse



Nocturne les samedis jusqu'à 22h

DU 15 JUILLET AU 6 AOÛT

Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche
de 14h30 à 19h, Mercredi 10h à 19h,
Samedi 10h à 22h
Stade Marcel Laveau
Rue de Valenton

GRATUIT



Fête nationale Feu d'Artifice

COMPLEXE SPORTIF - DIDIER-PIRONI - AVENUE DESCARTES

JEUDI 13 JUILLET 2023

DÈS 20H RESTAURATION ET BUVETTE

DÈS 23H20 TIR DU FEU D'ARTIFICE



FÊTE DE LA VILLE

2023



Forum des Associations
Animations
Buvette et restauration
Démonstrations
et cours d'essai



SAMEDI 9 SEPTEMBRE
De 10h à 18h
Complexe Sportif Maurice Préault

L'aide à domicile sur-mesure

pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide à la
vie quotidienne



Compagnie et
vie sociale



Assistance
administrative

01 84 04 05 30

94470 Boissy-Saint-Léger

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com